



Saint Melaine sur Aubance

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

**COMMUNE DE SAINT MELAINE SUR AUBANCE**

---

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**LUNDI 26 MAI 2025**

---

Convocation du 16 mai 2025  
Date d'affichage sous huitaine

Nombre de conseillers en exercice : **19**  
Nombre de conseillers présents : **14**  
Nombre de procurations : **03**

Secrétaire de séance : **CLÉMOT**  
Isabelle

Procurations :

**BINET** Patrice à **CAYE** François-Guillaume  
**BLOT** Michel à **DUCOS** Véronique  
**DULONG** Jean-Jacques à  
**PERRAULT** Jérôme

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 26 mai, à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Étaient présents : Mesdames **ASSANI** Anita, **BRÉBION** Jeanne-Marie, **CLÉMOT** Isabelle, **DUCOS** Véronique, **LE TENNIER** Valérie, **LODI** Aude, **OURY** Cécile, **RAIMBAULT** Dany, Messieurs **CAYE** François-Guillaume, **DELEPIERRE** Laurent, **DAVINROY** Gérard, **FOREST** Dominique, **KÉRÉBEL** Philippe, **PERRAULT** Jérôme (arrivé à 19h51).

Absents excusés : Mme **DESLANDES** Véronique, MM **BINET** Patrice, **BLOT** Michel, **DULONG** Jean-Jacques.

Absent : M. **COUÉ** Philippe.

---

**2025-28**

**Adoption du dernier compte-rendu**

---

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal du dernier Conseil Municipal (28 avril 2025).

**Urbanisme**  
**Droits de Prémption Urbain**

---

Madame Isabelle **CLÉMOT**, Adjointe en charge de l'Urbanisme, fait savoir à l'Assemblée que les biens listés ci-dessous sont à vendre.

Type	Adresse	N° parcelle	Superficie
Maison	01 chemin de l'Epinay	AM 100	1 591 m <sup>2</sup>

Maison	15 route du Plessis	An 149-151-152-153	2 214 m <sup>2</sup>
Maison	29 rue de la Justicion	AM 162	455 m <sup>2</sup>
Maison	02A chemin de l'Appartenance	A570	1 109 m <sup>2</sup>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide ne pas faire valoir son Droit de Prémption pour ces biens.

## 2025-29 Accueil de Loisirs Sans Hébergement Tarifs 2025/2026

Madame Valérie LE TENNIER, Adjointe en charge de l'Enfance et de la Jeunesse, fait part à l'assemblée qu'il convient de réviser les tarifs de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Elle propose d'augmenter ces tarifs de 1,3 % (inflation sur 1 an mars 2025) pour l'année scolaire 2025/2026.

Les tarifs sont donc les suivants :

Tarifs 2025-2026			Journée		1/2 journée sans repas		1/2 journée avec repas		Péricentre 7h30 à 9h et 17h à 18h30
			Commune	Hors- Commune	Commune	Hors- Commune	Commune	Hors- Commune	
<	387	-	6,18 €	8,21 €	1,91 €	3,94 €	5,46 €	7,49 €	0,41 €
Entre	388	633	10,68 €	12,70 €	5,40 €	7,42 €	8,94 €	10,97 €	0,71 €
Entre	634	921	14,05 €	16,08 €	7,08 €	9,11 €	10,63 €	12,65 €	0,92 €
Entre	922	1 267	15,17 €	17,20 €	7,65 €	9,67 €	11,19 €	13,22 €	1,00 €
>	1 268	-	16,31 €	18,34 €	8,21 €	10,23 €	11,75 €	13,78 €	1,07 €
<b>Participation supplémentaire</b>			Une participation de 50 % / enfant sera demandée pour chaque sortie (hors séjours ou stages)						
<b>Pénalité</b>			Une pénalité de 5 € vous sera appliquée si votre enfant est présent à l'Accueil de Loisirs sans inscription préalable.						

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable aux tarifs de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) 2025/2026.

## 2025-30 Garderie Tarifs périscolaires 2025/2026

Madame Valérie **LE TENNIER**, Adjointe en charge de l'Enfance et de la Jeunesse, fait part à l'assemblée qu'il convient de réviser comme tous les ans les tarifs de la Garderie Périscolaire et de l'étude surveillée.

Elle propose d'augmenter ces tarifs de 1,3 % (inflation sur 1 an mars 2025) pour l'année scolaire 2025/2026.

Les tarifs sont donc les suivants :

Garderie				
QUOTIENT FAMILIAL			Moins de ½ h	Plus de ½ h
<b>QF &lt; ou =</b>	928 €		1,24 €	2,34 €
929 €	<b>QF</b>	1 509 €	1,45 €	2,88 €
<b>QF &gt;</b>	1 509 €		1,69 €	3,38 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable aux tarifs périscolaires 2025/2026.

## 2025-31 Restaurant Scolaire Tarifs périscolaires 2025/2026

Madame Valérie **LE TENNIER**, Adjointe en charge de l'Enfance et de la Jeunesse, fait part à l'assemblée qu'il convient de réviser comme tous les ans les tarifs du Restaurant Scolaire.

Elle propose d'augmenter ces tarifs de 1,3 % (inflation sur 1 an mars 2025) pour l'année scolaire 2025/2026.

Les tarifs sont donc les suivants :

Restaurant Scolaire		
Prestations	Commune	Hors-Commune
Abonnement 4 jours	520 €	654 €
Repas occasionnel enfants	4,24 €	6,36 €
Repas occasionnel adultes	6,36 €	6,36 €
Repas solidaire	7,20 €	7,20 €
Repas occasionnel Personnel	4,24 €	4,24 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable aux tarifs périscolaires 2025/2026.

## 2025-32 Finances communales Modifications budgétaires n°01/2025

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de modifier le budget primitif 2025 comme suit :

Nature	Fonctionnement	Investissement
--------	----------------	----------------

	Article / Opération	Dépense	Recette	Dépense	Recette
Autres prélèvements pour remboursement de fiscalité <sup>(1)</sup>	73928	20 000 €			
Dégrèvement taxe d'habitation sur logements vacants	7391112	15 500 €			
Construction bâtiments administratifs (Mairie) <sup>(2)</sup>	21311/6196			5 000 €	
Construction bâtiments administratifs (Mairie) <sup>(3)</sup>	21311/6196			25 000 €	
Terrains aménagés autres que voirie - Parking MTL <sup>(4)</sup>	2113 / 6130			12 000 €	
Autres produits activités annexes <sup>(5)</sup>	7088		11 250 €		
Autres produits divers de gestion courante	75888		- 11 250 €		
Remboursements sur rémunérations du personnel <sup>(6)</sup>	6419		15 000 €		
Extension groupe scolaire <sup>(7)</sup>	21312 / 6110			4 600 €	
Restaurant Scolaire - Hotte <sup>(8)</sup>	21318 / 6193			- 4 000 €	
Acquisition de matériel <sup>(9)</sup>	2188/7800			- 40 000 €	
Location <sup>(9)</sup>	61351	- 3 600 €			
Espace Aubance <sup>(10)</sup>	2113 / 6610			40 000 €	
Espace Aubance <sup>(11)</sup>	2113 / 6610			10 000 €	
Virement à la section d'investissement	023	- 16 900 €			
Virement de la section de fonctionnement	021				- 16 900 €
Projets futurs	21318/6120			- 69 500 €	
		<b>15 000 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>- 16 900 €</b>	<b>- 16 900 €</b>

(1) : attribution de compensation CCLLA part 2

(2) : vidéosurveillance

(3) : aménagement accueil Secrétariat

(4) : portique parking MTL / Stade

(5) : remboursement location matériel téléphonique

(6) : remboursement indemnités journalières Personnel Communal

(7) : solde travaux extension groupe scolaire

(8) : BP 2025 = 8 000 € - Réalisé = 3 700 €

(9) : véhicule électrique

(10) : acquisition toilettes autonomes

(11) : aménagement de 2 plateformes (local MEL'Y FAIRE + toilettes autonomes)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par vote à bulletins secrets concernant les points n°3 et n°10), donne un avis favorable à cette proposition.

Détail du vote pour le point n°03 :

14 votants + 3 procurations : 10 pour, 6 contre et 1 abstention : ADOPTÉ.

Détail du vote pour le point n°10 :

14 votants + 3 procurations : 10 pour, 4 contre et 3 abstentions : ADOPTÉ.

### 2025-33 Finances Communales

#### Vote des subventions 2025

---

Madame Jeanne-Marie **BRÉBION**, Adjointe en charge des Associations Culturelles, présente au Conseil Municipal une demande de subvention sollicitée pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accorde la subvention ci-dessous pour l'année 2025 :

PROJET CLUB INCLUSIF	1 500 €
----------------------	---------

### 2025-34 Médiathèque

#### Présentation rapport annuel 2024

---

Madame Jeanne-Marie **BRÉBION**, Adjointe en charge des Affaires Culturelles, présente à l'Assemblée le rapport annuel de la Médiathèque pour l'année 2024.

Les principaux éléments sont les suivants :

- ✚ Statistiques adhérents, prêts, collections,
- ✚ Accueil public spécifique,
- ✚ Animations,
- ✚ Bilan.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de DONNER ACTE du rapport annuel 2024 de la Médiathèque tel qu'il est annexé à la présente délibération.

### 2025-35 Affaires Sociales

#### Présentation rapport annuel 2024 du CCAS

---

Madame Jeanne-Marie **BRÉBION**, Adjointe en charge des Affaires Sociales, présente à l'Assemblée le rapport annuel du Centre Communal des Affaires Sociales pour l'année 2024.

Les principaux éléments sont les suivants :

- ✚ Présentation du CCAS,
- ✚ Suivi et accompagnement des familles,
- ✚ Obligation alimentaire,
- ✚ Aides,
- ✚ Domiciliation,
- ✚ Logements sociaux,

- ✚ Transport solidaire,
- ✚ Repas de convivialité,
- ✚ Repas des Aînés,
- ✚ Plan Canicule.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de DONNER ACTE du rapport annuel 2024 du CCAS tel qu'il est annexé à la présente délibération.

**2025-36**

## **Espace Aubance Convention de mise à disposition avec l'Association MEL'Y FAIRE**

---

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention de mise à disposition du domaine public (Espace Aubance) à l'Association MEL'Y FAIRE de Saint Melaine sur Aubance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne un avis favorable à la présente convention et autorise Monsieur le Maire (ou son représentant) à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

<h3><b>Questions et informations diverses</b></h3>
--

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'un article double-page va paraître dans le prochain « Fil de l'Aubance » consacré aux bilans et actions du mandat en cours.